

Rapport public Parcoursup session 2024

CFAI Provence - Lycée Jean Perrin - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFAI Provence - Lycée Jean Perrin - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage (26862)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFAI Provence - Lycée Jean Perrin - BTS - Production - Conception de produits industriels - en apprentissage (26862)	Jury par défaut	Tous les candidats	6	131	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	- Notes en mathématiques - Niveau en anglais - Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat - Moyenne générale - Résultats académiques de la dernière année d'enseignement suivie - Résultats dans les matières scientifiques - Progression des moyennes	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences et acquis	- Méthode de travail - Capacité à l'oral - Qualité de l'orthographe - Acquisition de la démarche scientifique - Compétences en géométrie - Qualité de l'expression écrite en langue étrangère	Essentiel
Savoir-être	Savoir-être	- Autonomie - Capacité à s'investir - Implication - Capacité à fournir des efforts - Concentration en classe - Capacité d'organisation - Esprit d'équipe - Ouverture au monde - Curiosité intellectuelle - Assiduité	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	-Intérêt pour la formation exprimé dans le projet de formation (lettre de motivation) -Connaissance des débouchés et des exigences de la formation -Cohérence du projet	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagements	- Engagement citoyen - Engagement étudiant (CVL, MDL...) - Engagement associatif	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Dans le cadre des formations en apprentissage, le CFAI valide le projet professionnel des futurs apprentis par :

- Un test psychotechnique vérifiant la capacité à apprendre et les capacités techniques nécessaires à l'environnement industriel, tel que la concentration (raisons de sécurité), l'imagerie mentale (plans...), l'organisation, le langage (vérification des Dys)
- Un entretien en visio avec un consultant de profil psychologue du travail qui permettra de déterminer si le postulant connaît bien le diplôme dans lequel il s'inscrit, afin d'éviter toute erreur d'orientation et de mesurer et mettre en place des outils d'accompagnement si nécessaire pour amener l'apprenti à la réussite.
- L'étude du dossier scolaire afin de valider les pré-requis.

Les BTS Industriels sont ouverts aux titulaires (ou futurs titulaires) de :

- Baccalauréat professionnel de la filière
- Baccalauréat technologique, à dominante industrielle
- Baccalauréat général, à dominante scientifique.
- Aux titulaires de certification équivalentes, à dominante technique ou industrielle.

Pour les postulants, déjà scolarisés dans l'établissement et souhaitant aller en apprentissage au sein du même établissement, une procédure de « montée pédagogique » pourra être mise en place. La pertinence de cette procédure accélérée sera laissée à l'appréciation du CFAI et de l'équipe pédagogique de l'établissement.

A titre d'information, nous validons par notre processus, 62% des projets des postulants, le reste se voit proposer une orientation plus adéquate.

Nb : la validation du projet professionnel est obligatoire. Une fois le projet validé, le candidat intégrera notre cvthèque pour mise en relation avec les entreprises nous ayant communiqué leurs besoins d'alternance.

Il sera également accompagné par un conseiller formation dédié pour faire le point sur sa recherche en fonction de son profil (handicap, mobilité etc..).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Ne pas choisir une formation par défaut et bien se renseigner sur les attendus!

Signature :

Gilles FERNANDEZ,

Chef d'établissement de l'établissement CFAI

Provence - Lycée Jean Perrin